

Campagne d'emplois 2024

FICHE de POSTE pour MCF

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

SUPPORT CONCERNE PAR LE RECRUTEMENT : 01 MCF 0651

DISCIPLINE CONCERNEE : Droit privé et sciences criminelles

Situation actuelle du poste à mettre au concours : VACANT

Date de la vacance : **01/09/2023**

Motif de la vacance : Mutation

Composante d'affectation : IUT DE COLMAR **Laboratoire :** UHA CERDACC

A pourvoir à la date du : **01/09/2024** **SESSION "SYNCHRONISEE"**

NATURE DU CONCOURS : MCF 26-I-1°

MODALITES DE L'AUDITION DES CANDIDATS (article 9-2)

Audition SANS MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (équivalent à l'audition "classique")

Profil du poste :

Droit civil, droit du travail

MOTS-CLES issus de GALAXIE :

- 1) **Droit civil**
 - 2) **Droit du travail**
-

Site EURAXESS :

Civil law and Labour law.

CHAMPS / SOUS-CHAMPS en anglais :

- | | |
|--|---|
| 1) Saisir Main-recherc field : Civil Law | => Sub-research field : |
| 2) Saisir Main-recherc field : Juridical sciences | => Sub-research field : Labour Law |

FICHE de POSTE : ENSEIGNEMENT

Composante ou UFR : IUT de Colmar

Référence UFR (*coordonnées du contact ou autre information succincte*) : Campus du Grillenbreit, 34 rue du Grillenbreit, 68000 COLMAR

Département d'enseignement : Carrières juridiques

Lieu(x) d'exercice : Colmar

Nom directeur département : M. Alexis CLUR

Tel directeur dépt. : 03 89 20 29 17 (secrétariat CJ)

Mél directeur dépt. : alexis.clur@uha.fr

IMPORTANT :

Dans le cadre des Contrats Bienvenus votés en CA du 23/05/2022, les MCF stagiaires seront déchargés de 96h TD d'enseignement durant leur 1^{ère} année. L'objectif de cette décharge est de permettre aux nouveaux MCF de s'intégrer dans les axes scientifiques des laboratoires et débiter leurs recherches dans les meilleures conditions possibles. Cette décision est non dérogoaire.

Filière de formation concernée : B.U.T. Carrières juridiques

Le B.U.T. Carrières juridiques forme des techniciens du droit ayant une connaissance du droit public et privé. Il prépare à l'intégration directe dans la vie active, aux concours administratifs, ainsi qu'à des poursuites d'études.

Dès la 2^{ème} année, les étudiants se spécialisent dans un parcours donnant accès à une variété de métiers :

- Administration et justice : greffier, personnel de police ou de gendarmerie, conseiller pénitentiaire, attaché/rédacteur territorial...
- Entreprise et association : juriste d'entreprise, collaborateur d'expertise comptable, assistant RH...
- Patrimoine et finances : collaborateur notarial, agent immobilier, syndic de copropriété...

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

- *Cours magistraux et travaux dirigés* : droit civil (droit des personnes, droit des contrats) ; droit du travail / social ; méthodologie...
- *Encadrement de projets tutorés SAE (situations d'apprentissage et d'évaluation)* : les SAE permettent l'évaluation en situation de la compétence et répondent à une problématique que l'on retrouve en milieu professionnel. Au cours de sa formation, l'étudiant est confronté à plusieurs SAÉ prenant la forme de dispositifs pédagogiques variés, individuels ou collectifs, dans un cadre universitaire ou extérieur.
- *Suivi de stagiaires et d'apprentis* : les 2^{ème} et 3^{ème} années de B.U.T. s'effectuent en alternance ou en formation initiale, avec ainsi une immersion professionnelle dans divers organismes en adéquation avec les débouchés du diplôme (administrations, juridictions, entreprises, associations, professions libérales, agences immobilières ou bancaires...).

Intérêt ou expérience concernant l'innovation pédagogique et la réussite des étudiants : une implication est souhaitée dans les pédagogies actives et les nouvelles technologies

AUTRES INFORMATIONS :

Dans le cadre du projet d'université européenne porté par Eucor - Le campus européen la pratique de l'anglais et/ou de l'allemand sera un plus.

IMPORTANT : Le(la) candidat(e) peut être amené(e) à intervenir sur l'ensemble de l'établissement.

FICHE de POSTE : RECHERCHE

Equipe ou unité de recherche prévue, ou discipline émergente ou innovation, en cohérence avec le volet recherche du contrat quinquennal de l'établissement : **Centre Européen de recherches sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes**

Laboratoire d'accueil : Centre Européen de recherches sur le Risque, le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes

Libellé + Sigle : CERDACC

Label (UMR, EA, ..) : UR 3992

Nombre d'enseignants-chercheurs : 4 PR et 17 MCF (12 HDR).

Nombre de chercheurs : 0

Nombre d'IATOSS / ITA : 1

Nombre de départs à la retraite prévisibles dans les 2 ans pour la (ou les) équipe(s) concernée(s) : 0

Lieu(x) d'exercice : Colmar et Mulhouse

Nom directeur labo : Professeur Blandine ROLLAND

Mél directeur Labo : blandine.rolland@uha.fr

URL labo : : <http://www.cerdacc.uha.fr/>

Descriptif labo : Le CERDACC a pour objet d'aborder les conséquences juridiques des catastrophes et plus largement des risques dans leur diversité (climatiques, environnementaux, industriels, naturels, nucléaires, numériques, sanitaires, technologiques, ...). Cette étude est menée dans une double approche, à la fois dans une perspective de **prévention** (notamment à travers la conformité, la responsabilité sociale des entreprises, la santé et la sécurité au travail, les mesures d'incitation fiscale ...) et dans une démarche de **réparation** des dommages subis, sous l'angle des mécanismes assurantiels, du recours à la solidarité nationale et des actions visant à établir les responsabilités administratives, civiles et pénales.

Mots-clés : Risque : Information des populations, planification, prévention des risques naturels, technologiques, sanitaires, sécurité, secours, sécurité civile, défense, santé et sécurité au travail, sécurité en entreprise ...

Accidents collectifs, catastrophes et crises : Accidents naturel, industriel, aérien, nucléaire, sériel, terrorisme, crises sanitaire, écologique, énergétique ... Responsabilités civile, pénale, administrative, Responsabilité sociale de l'entreprise, ...

Fiche AERES labo : <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/cerdacc-centre-europeen-de-recherche-sur-le-risque-le-droit-des-1>

Equipe et/ou Thème(s) de recherche proposé(s) au candidat // Descriptif du projet : Le profil de recherche des candidats s'inscrira dans l'un et/ou l'autre des thèmes et mots-clés développés par le CERDACC.

Dans le cadre de son projet d'université citoyenne, et de son attention à l'égalité et la diversité, l'UHA accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous âges et de toutes origines.

MODALITES DE TRANSMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le poste sera publié sur GALAXIE du 22-02-2024 (10h) au 29-03-2024 (16h) à l'adresse :

https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_enseignants_chercheurs.htm

ainsi que sur le site UHA avec la composition des comités de sélection :

<http://www.uha.fr/luha/mieux-connaître-luha/recrutements/enseignants-enseignants-chercheurs/>

Ce poste est ouvert à l'ensemble des candidats remplissant les conditions visées à l'article 9-2 du décret 84-431, y compris aux bénéficiaires de l'obligation d'emplois (BOE) remplissant les mêmes conditions.

Modalités de transmission des dossiers de candidature (arrêté du 6 février 2023)

La candidature est dématérialisée, l'inscription et le dépôt des dossiers de candidatures s'effectuent directement dans l'application Galaxie.

Le candidat :

- spécifie une adresse e-mail usuelle et vérifie sa validité dans la rubrique « Mon profil » de Galaxie.
- enregistre sa candidature dans Galaxie en veillant à la sélection du type de candidature (concours, mutation, détachement, recrutement étranger). Ce choix détermine les pièces réglementaires devant être fournies pour valider une candidature.
- dépose l'ensemble des documents constituant son dossier de candidature dans Galaxie **avant le 29-03-2024 16h.**

NB :

- La déclaration de candidature n'a plus lieu d'être signée et transmise dans la mesure où celle-ci est directement accessible dans la liste des pièces.
- Les candidats à un poste MCF doivent déposer leur dossier en une seule fois.



Rappel : les lettres de recommandations ou tout autre document de même nature **doivent absolument être proscrits du dossier de candidature.**

DEMANDE de MUTATION ou de DETACHEMENT : Les candidats qui remplissent les conditions prévues aux articles 60 et 62 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 (**situation de handicap ou rapprochement de conjoint**) **DOIVENT OBLIGATOIREMENT joindre** les justificatifs de leur situation à leur dossier, afin que celui-ci soit examiné en conséquence.